

## Atelier 01 : Adaptation des programmes de développement local : vers une démarche plus innovante et participative.

### Problématique:

- l'absence d'une planification et une programmation judicieuse des différents programmes alloués, s'est soldée par le recensement, dans la quasi-totalité des Wilayas, de l'existence des programmes en cours et des restes à réaliser qui ont atteint des proportions incommensurables, pendant que les Wilayas continuent toujours à solliciter des programmes neufs .
- la conception du développement local s'est traduite par des résultats sans rapport avec les efforts financiers de l'Etat, car les équipements programmés et réalisés **n'ont privilégié que la fonction sociale, occultant, ainsi la fonction économique visant notamment la valorisation et la rentabilisation des richesses multiples dont disposent les collectivités locales.**
- Les constats établis, montrent à l'évidence que les Collectivités Locales et plus particulièrement les Communes ont vu leurs charges et leurs dépenses s'accroître démesurément, au fur et à mesure de l'augmentation des enveloppes dégagées sur le budget d'équipement de l'Etat.
- La faiblesse dans la maturation des projets entraînant souvent de mauvaises localisations des projets et des surcoûts;
- La conception sectorielle accentuée dans la détermination des programmes et l'excès de centralisation dans la décision et dans la gestion des programmes ;
- La dégradation des équipements sociaux réalisés, en l'absence d'une politique d'entretien et de maintenance.
- La faiblesse des instruments d'évaluation de l'impact des programmes sur les conditions de la croissance et de la relance économique locale.
- L'absence d'indicateurs actualisés permettant d'identifier et de hiérarchiser les besoins socio économiques des populations ;
- L'insuffisance des dispositifs de suivi et d'évaluation dans la conduite des programmes ;
- L'insuffisance des moyens d'étude et de réalisation ;

### Objectifs :

- Evaluer les politiques du développement socio-économique local, en se penchant sur les résultats atteints et en analysant les contraintes rencontrées, mais aussi de façon plus prospective sur les enseignements à

tirer et les moyens d'accélérer les mutations pour répondre efficacement aux besoins de la population et mettre les jalons d'un développement local renoué.

- réfléchir à une nouvelle approche en matière de développement local qui doit ouvrir des perspectives pour la mise en place d'un nouveau cadre de conception, de concertation, d'exécution, de suivi et d'évaluation des programmes locaux de développement.
- sortir des approches sectorielles à impact limité, pour s'orienter vers une logique plus intégrée, plus globale, efficace et efficiente dans la perspective d'une meilleure prise en charge des besoins socio-économiques des territoires.
- Cette nouvelle vision en matière de développement local, doit se traduire par une approche multidimensionnelle, cohérente et transparente ; intégrant les dimensions suivantes :
  - **La dimension économique** :
    - Valoriser les ressources humaines, naturelles et patrimoniales locales ;
    - Soutenir les activités économiques productives ;
    - Atténuer les écarts de développement entre les wilayas et même entre les collectivités et localités au sein du même territoire ;
    - Promouvoir les activités économiques adaptées aux territoires.
    - Promouvoir l'emploi et les activités créatrices de richesse ;
  - **La dimension sociale** :
    - Améliorer l'efficacité des programmes et dispositifs sociaux, afin de garantir la stabilité sociale ;
    - Assurer l'équité dans l'accès aux services et prestations de base (assainissement, AEP, électricité, gaz, télécommunications, santé, éducation, formation, transport, sports, loisirs,.....) ;
    - Lutter contre la pauvreté, l'exclusion et les inégalités sociales et spatiales ;
    - Soutenir les catégories vulnérables ;
  - **La dimension spatiale** : Hiérarchisation de manière fonctionnelle du territoire en intégrant : Le niveau rural, le niveau urbain, voire le niveau régional (SEPT).
  - **La dimension environnementale** : Utiliser de manière rationnelle les espaces et les ressources naturelles.
  - **La dimension participative** : Favoriser les cadres de participation citoyenne en matière de développement local.

### Les axes à débattre :

- Accompagner les collectivités locales à la mise en œuvre des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances, laquelle instaure une nouvelle vision en matière de financement du développement local ;
- Nécessité pour la wilaya et de la commune d'élaborer des plans de développement socio-économique pluriannuels en tenant compte de l'impératif de la valorisation des potentialités locales ;
- Recentrer les projets autour d'objectifs mieux maîtrisés et clairement affichés ;
- Refonte des procédures d'inscription des autorisations programme et de délégation de crédits de paiement à l'indicatif des Walis, sous forme de contrats programmes pluriannuels entre le Gouvernement et les Walis ;
- Encadrer les programmes et les projets par des études de faisabilité et des études d'impact sur la population et l'environnement ;
- Tenir compte des capacités d'absorption des dotations budgétaires allouées
- Consolider l'approche participative locale et renforcer l'écoute sociale, afin d'impliquer le citoyen dans la détermination des besoins et sa participation à la réussite des actions à mener (cellule de proximité, cellule d'animation rurale,...) ;
- Nécessité d'élargir les prérogatives et responsabilités des walis en matière de gestion des programmes de développement relevant de leurs wilayas, en les dotant des moyens appropriés ;
- Renforcer et mettre à niveau les ressources humaines et les compétences locales (Renforcer les moyens humains et techniques des collectivités et services techniques locaux) ;